

CONTEXTE NATIONAL

Au cours du XX^{ème} siècle, deux phénomènes ont bouleversé la répartition par âge de la population : l'allongement de la durée de vie et la réduction du nombre d'enfants au sein des couples. La conséquence immédiate est que la France a vieilli. Ainsi en 1999, la population des personnes âgées de 60 ans ou plus s'élève à 12,5 millions, soit un peu plus d'un Français sur cinq : leur proportion est passée de 20,0 % à 21,3 % entre 1990 et 1999.

Parmi cette population, 4,5 millions de personnes sont âgées de 75 ans ou plus, soit 7,7 % de la population totale, et 1,4 million ont atteint ou dépassé 85 ans. En dix ans, alors que la population totale n'a augmenté que de 3,3 %, celle des personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 10 %. L'évolution la plus importante concerne la tranche d'âge des 85 ans ou plus puisque leur effectif a augmenté de 390 000 personnes, soit une hausse de 36,7 %. Cette évolution n'est pas propre à la France. Ainsi, en 1998, la part des plus de 65 ans dans l'ensemble de la population se trouvait en France à un niveau comparable à celui de l'Union européenne : parmi les 374,5 millions d'habitants des 15 pays de l'Union, 59 millions (soit 15,9 %) sont âgés de 65 ans ou plus. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni ont des taux proches de cette moyenne européenne. Les situations extrêmes sont celles de la Suède (17,4 %) et de l'Irlande (11,3 %).

Les projections démographiques basées sur l'hypothèse du maintien des tendances observées entre 1975 et 1990 concernant la fécondité, la mortalité et les migrations confirment le vieillissement de la population. À l'horizon 2020, les personnes âgées de 60 ans ou plus représenteraient 27,3 % de la population, celle des 75 ans et plus autour de 10 %.

Avec l'arrivée des classes creuses nées entre 1915 et 1919 dans leur 85^e année, l'effectif des 85 ans ou plus diminue. Leur effectif devrait ensuite repartir à la hausse.

La vie à domicile reste très majoritaire chez les personnes âgées. En 1999, 90,1 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent à leur domicile (y compris les logements foyers) ou chez un membre de leur famille. La vie en institution ne progresse qu'aux grands âges. Ainsi, en 1999, 15 % des personnes âgées de 80 ans ou plus vivent en maison de retraite ou en unité de soins longue durée contre 14,3 % en 1990.

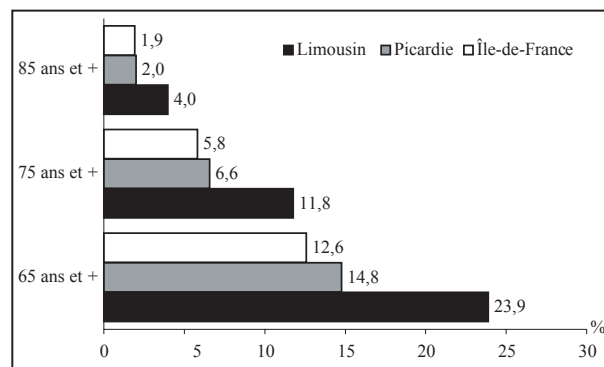
SITUATION EN PICARDIE : FAITS MARQUANTS

- Une proportion de personnes âgées inférieure à la moyenne nationale.
- La région compte près de 37 000 personnes âgées de 85 ans ou plus.
- Une femme sur deux vit seule après 80 ans.
- 95,3 % des personnes âgées vivent à leur domicile.
- Un taux de bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse moins élevé que la moyenne nationale.

● Une proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus inférieure à la moyenne nationale

Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 14,8 % de la population de Picardie au recensement de 1999, leur part était de 13,0 % en 1990. La région occupe ainsi une position sensiblement inférieure à la moyenne nationale (16,7 %), entre le Limousin, région française où ce pourcentage est le plus élevé (23,9 %) et l'Île-de-France, où il est le plus bas (12,6 %) ; la position intermédiaire de la Picardie se retrouve pour les différentes classes d'âge de la population âgée.

Proportion de la population âgée dans la population totale de 1999



Source : INSEE RP 1999

LA POPULATION ÂGÉE

Espérance de vie à 60 ans en 2002

	Hommes	Femmes
Picardie	19,5 ans	24,6 ans
France	20,8 ans	25,7 ans

Sources : INSEE - État civil

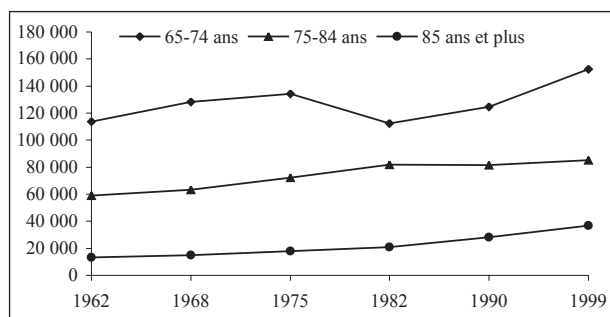
Effectifs et proportion de personnes âgées en Picardie en 1999

	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et +	Ensemble
Hommes	68 424	33 783	10 361	112 568
Femmes	84 010	51 372	26 588	161 970
Ensemble	152 434	85 155	36 949	274 538
Proportion* Picardie	8,2	4,6	2,0	14,8
Proportion* France	9,0	5,3	2,4	16,7

Source : INSEE RP 99

* Proportion dans la population totale

Évolution du nombre de personnes âgées en Picardie entre 1962 et 1999



Source : RP 62-68-75-82-90-99

Mode de vie des personnes âgées en Picardie en 1999

Tranche d'âge	60-74	75-79	80 ans et +	Ensemble
Nombre de personnes vivant en collectivité	3 929	2 313	10 362	16 604
Nombre de personnes vivant à domicile*	228 570	58 866	50 563	337 999
Proportion** de personnes vivant à domicile	98,3	96,2	83,0	95,3
Proportion** France	98,4	96,6	84,2	95,5

Source : INSEE RP 99

* logements-foyers compris

** proportion dans la population de la tranche d'âge

● Une espérance de vie à 60 ans inférieure à la moyenne nationale

L'espérance de vie à 60 ans en Picardie est inférieure à la moyenne nationale, pour les hommes comme pour les femmes.

L'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes se réduit avec l'âge : de près de 8,0 ans à la naissance, il passe à 5,1 ans à 60 ans.

● 14,8 % des Picards ont 65 ans ou plus

Au recensement de 1999, 274 538 Picards sont âgés de 65 ans ou plus, l'effectif de cette classe d'âge a augmenté de 40 539 entre 1990 et 1999 (+17 %). Du fait de la différence d'espérance de vie entre les deux sexes, 72 % des personnes âgées de 85 ans et plus sont des femmes.

● Une population âgée croissante

La population âgée de 65 ans ou plus a progressé de 47,7 % entre 1962 et 1999.

Le groupe d'âge des 75-84 ans a connu une hausse importante : 44 % d'augmentation, tandis que les 85 ans ou plus ont vu leur effectif plus que doubler pendant la période : 13 212 en 1962, 36 949 en 1999.

Seule la classe des 65-74 ans montre un fléchissement très net de son effectif au début des années 80 en raison de l'arrivée dans cette tranche d'âge des classes creuses de la guerre 1914-1918.

● 95,3 % des personnes âgées vivent à leur domicile

En Picardie, 16 604 personnes âgées de 60 ans ou plus vivent en collectivité, 62 % d'entre-elles ont 80 ans et plus. Toutefois, il faut noter que les personnes qui vivent dans les logements-foyers ne sont pas dénombrées avec les personnes vivant en collectivité.

Un peu plus de 95 % des personnes âgées picardes vivent à leur domicile, leur part s'amenuise avec l'âge : elles ne sont plus que 83 % pour les 80 ans ou plus. Ces proportions sont très proches des moyennes nationales.

LA POPULATION ÂGÉE

● Une personne de 60 ans ou plus sur quatre vit seule

Plus de 90 000 personnes de 60 ans ou plus vivent seules en Picardie, soit 25,6 % de la population de cette tranche d'âge (27,1 % au niveau national). Après 60 ans, plus des trois quarts des personnes seules sont des femmes et au-delà de 80 ans, cette proportion atteint 81,7 %.

Les femmes vivent plus longtemps seules que les hommes en Picardie comme en France métropolitaine.

Proportion des personnes vivant seules en Picardie et en France en 1999 (%)

	60-74			75-79			80 ans et +		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Picardie	11,8**	25,5	19,2	17,0	45,3	33,7	24,4	49,6	41,7
France*	13,2	27,3	20,8	16,7	46,1	34,2	23,9	50,2	41,9

Source : INSEE RP 99

* France métropolitaine

** 11,8 % des hommes de 60-74 ans vivent seuls

● Moins d'allocataires de l'ASV en Picardie qu'en France

L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASV) est versée aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Au 31 décembre 2003, 12 455 personnes bénéficient de l'ASV, le taux de bénéficiaires (4,6 %) est en dessous de la moyenne nationale (5,4 %). 30,2 % des allocataires vivent en couple et 62,4 % des bénéficiaires sont des femmes.

Allocation supplémentaire du minimum vieillesse en Picardie au 31/12/2003

	Effectif
Hommes	4 686
Femmes	7 769
Hommes + Femmes	12 455
Proportion* Picardie	4,6
Proportion* France	5,4

Sources : DREES, INSEE

* proportion de bénéficiaires dans la population de 65 ans et plus (en %)

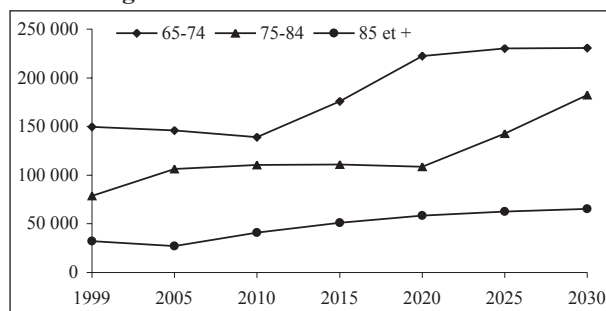
● 12,6 % de la population picarde aura plus de 75 ans en 2030

Quelles que soient les hypothèses formulées concernant la fécondité, la mortalité et les migrations, la part des personnes de 65 ans et plus augmentera de manière si importante qu'elle sera supérieure à celle des moins de 20 ans. En effet, le vieillissement se poursuivra : en 2030, 30,5 % des Picards seront âgés de 60 ans ou plus contre 19,1 % en 1999 ; néanmoins, même si l'écart se réduisait, la région demeurerait plus jeune que la moyenne nationale.

La part des personnes âgées augmentera avec l'arrivée de la génération du baby-boom dans la tranche des plus de 60 ans en 2007. Ensuite, la faiblesse des naissances ne permettant pas de renouveler les générations, la part des personnes âgées dans la population globale va augmenter. Avec le vieillissement de la génération du baby-boom, l'effectif des plus de 75 ans va très fortement s'accroître à partir de 2020. Il représentera 12,6 % de la population picarde en 2030 (13,1 % en France) contre 7,7 % en 1999 (6,6 % en France).

Les femmes seront toujours plus nombreuses aux âges élevés, même si l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes diminue.

Évolution prévisionnelle du nombre de personnes âgées en Picardie entre 1999 et 2030



Source : INSEE OMPHALE

Les données OMPHALE n'engagent en rien la responsabilité de l'INSEE. Elles ne sont que des projections et leur utilisation reste sous l'entière responsabilité de l'organisme qui les utilise.

LA POPULATION ÂGÉE

Projections de population à l'horizon 2020

Les pyramides ci-dessous présentent la structure par âge de la population picarde en 2005 et en 2020. Les données sont issues des projections réalisées par l'INSEE, selon le modèle Omphale. Ce dernier calcule des chiffres de population en paramétrant la fécondité, la mortalité et les migrations, ce qui permet de varier les hypothèses retenues. Sont présentés ici les résultats relatifs au scénario central, fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune de ces trois variables.

● Une pyramide des âges qui se transforme

Conséquence du vieillissement important de la population, la pyramide des âges en Picardie se transforme entre 2005 et 2020. Les personnes âgées de moins de 60 ans voient leur part dans la population se réduire alors que celle des 60-75 ans et des plus de 85 ans augmente fortement.

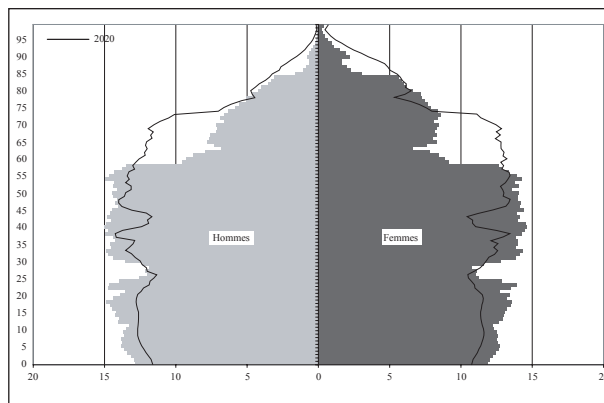
Deux facteurs expliquent la part grandissante de la population âgée parmi la population totale. Progressivement, les générations du baby-boom, nées entre 1945 et 1975, vont accéder aux âges élevés : celles nées après-guerre sont âgées de 60 ans en 2005 et atteindront celui de 75 ans en 2020. De surcroît, avec la progression de l'espérance de vie, ces générations resteront en vie plus longtemps. Le second facteur porte sur les naissances, qui demeurent trop faibles pour renouveler les générations.

La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus dans la population passe ainsi de 18,7 % en 2005 à 26,2 % en 2020. En 2030, elles représenteront le tiers de la population (30,5 %). Cette croissance se ralentirait cependant vers 2035-2040, lorsque les générations moins nombreuses parviendront à leur tour à des âges élevés et que commenceront à décéder les générations nombreuses nées entre 1945 et 1975.

Après 2020, on peut même s'attendre à une forte progression du poids des personnes âgées de 75 ans ou plus compte tenu du vieillissement de la génération du baby-boom. Les projections chiffrent la part des plus de 75 ans dans la population à 12,6 % (10,5 % chez les hommes et 14,7 % chez les femmes) en 2030 contre 8,5 % en 2020 (6,6 % chez les hommes et 10,4 % chez les femmes) et 7,1 % en 2005 (5,2 % chez les hommes et 8,8 % chez les femmes).

Compte tenu de ces évolutions, la structure par âge de la population picarde se rapprochera de la structure de la population française.

Pyramide des âges au 1^{er} Janvier 2005 et 2020 en Picardie



Source : INSEE, modèle Omphale

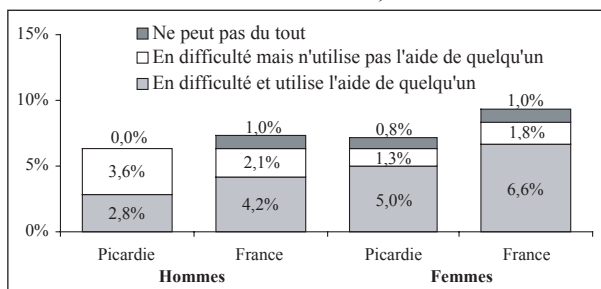
Déficiences et incapacités chez les 55 ans ou plus : résultats de l'enquête décennale santé

Pour la première fois, l'enquête décennale sur la santé « 2002-2003 » a fait l'objet d'une extension régionale en Picardie. Les résultats présentés ci-dessous concernent les déficiences et incapacités chez les personnes âgées de 55 ans et plus.

● Plus de 6 % des Picards de 55 ans ou plus ont déclaré rencontrer des difficultés pour réaliser les actes élémentaires de la vie quotidienne

Près de la moitié des Picards de 55 ans ou plus est affectée par des déficiences physiques et/ou sensorielles non compensées, c'est-à-dire susceptibles de mener à une perte d'autonomie. Les déficiences visuelles sont plus souvent compensées que les déficiences auditives et physiques. Dans la région, 6,4 % des hommes et 7,1 % des femmes éprouvent des difficultés dans la réalisation d'actes élémentaires de la vie quotidienne ou ne peuvent pas les exécuter du tout. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à présenter des difficultés et à bénéficier d'une aide. Cependant, on ne sait pas si le non-recours à une aide résulte d'un choix délibéré ou d'une contrainte.

Proportion standardisée* de personnes présentant des restrictions d'activité, selon le sexe



Source : Insee, enquête décennale santé 2002-2003

* standardisée sur l'âge (population de référence : France métropolitaine, deux sexes, Insee RP 99)